

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 8 avril 2019, à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 - Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA <u>Direction Performance Greffe et Services administratifs</u>

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 8 avril 2019, à 19 h.

10.02 Déclaration / Proclamation

CA <u>Direction Performance Greffe et Services administratifs</u>

Mot de la mairesse et des élus.

10.03 Questions

CA <u>Direction Performance Greffe et Services administratifs</u>

Période de questions du public.

10.04 Procès-verbal

CA <u>Direction Performance Greffe et Services administratifs</u>

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 18 mars 2019, à 19 h.

10.05 Procès-verbal

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1197161011

Approuver et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 12 mars 2019.

20 - Affaires contractuelles

20.01 Contrat de construction

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1198177001

Adjuger à 2862-5622 Québec inc. FASRS Le Groupe St-Lambert, le seul soumissionnaire conforme, au montant de 1 492 376,33 \$, taxes incluses, un contrat pour le réaménagement du parc Sabrevois et du chalet de service et autoriser une dépense de 1 545 530,47 \$. Appel d'offres 1022 / 1 soumissionnaire

20.02 Entente

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1190217010

Approuver un projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ) concernant l'utilisation à des fins collectives du parc-école Jules-Verne situé au coin de l'avenue P.M.-Favier et du boulevard Maurice-Duplessis, dans le cadre du projet urbain du « Corridor vert des 5 écoles ».

District(s): Ovide-Clermont

20.03 Autres affaires contractuelles

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1198177002

Octroyer à Tessier-Récréo-Parc inc, pour un montant de 91 853,54 \$, taxes incluses, un contrat pour la fourniture et l'installation de modules pour une aire de jeux de 2 à 5 ans et une aire de jeux de 5 à 12 ans, dans le cadre du projet de réaménagement du parc-école Jules Verne, et autoriser une dépense maximale de 95 000 \$, taxes incluses.

District(s): Ovide-Clermont

20.04 Contrat de services professionnels

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1190217008

Octroyer à La Pépinière - Espaces collectifs, au montant maximal de 79 654,68 \$, taxes incluses, un contrat de services professionnels pour la continuation du projet « Piétonnisation de la rue Dijon », volet IV, dans le cadre du projet urbain « Corridor vert des 5 écoles » et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

District(s): Ovide-Clermont

20.05 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1196353002

Octroyer à Hypertec Systèmes inc., pour un montant maximal de 25 066,66 \$, taxes incluses, un contrat pour l'acquisition de deux serveurs et de 10 disgues SSD.

20.06 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1190217009

Octroyer à l'Institut Pacifique, pour un montant de 4 602,54 \$, taxes incluses, un contrat de service pour l'animation, la gestion et l'entretien de la Joujouthèque sur la rue partagée de Dijon, dans le cadre du projet « Corridor vert des 5 écoles », et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

District(s): Ovide-Clermont

20.07 Subvention - Soutien financier avec convention

CA <u>Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social</u> - 1184988002

Accorder une contribution financière totale de 104 777 \$ aux organismes suivants : 68 777 \$ à Entre-Parents de Montréal-Nord pour le projet « Accès 0-5 ans », 36 000 \$ à la Coopérative de solidarité multisports pour le projet « Certification et engagement jeunesse Montréal-Nord » et approuver les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes le tout dans le cadre de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal et de l'entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, au titre des Alliances pour la solidarité (MTESS/Ville 2018-2023).

20.08 Subvention - Contribution financière

CA Direction des travaux publics - 1198224003

Accorder une contribution financière de 78 774 \$ à l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir afin de donner une première expérience d'emploi à des jeunes du secondaire ou éloignés du marché du travail par le programme de brigade de propreté de 6 cours d'école, le nettoyage des terrains privés en façade des bâtiments de certaines rues et la plantation d'arbres sur des terrains privés, du 1er mai au 30 novembre 2019 et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

20.09 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1176324005

Accorder une contribution financière de 70 000 \$ à Café-Jeunesse Multiculturel pour la réalisation des activités du projet « Travail de rue 2019 » dans le cadre du Programme montréalais de prévention de la délinquance et de la violence chez les jeunes - Année 2019 et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, l'arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

20.10 Subvention - Contribution financière

CA <u>Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social</u> - 1198240004

Accorder des contributions financières totalisant 33 972,50 \$ aux écoles primaires et secondaires publiques de Montréal-Nord pour la tenue des activités parascolaires pour l'hiver 2019 dans le cadre du programme Priorité jeunesse.

20.11 Subvention - Contribution financière

CA Direction des travaux publics - 1197367001

Accorder une contribution financière de 27 840 \$, à Soverdi pour la plantation de 450 arbres sur des terrains privés afin de contribuer à augmenter l'indice canopée et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

20.12 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction des travaux publics - 1193602007

Accorder une contribution financière de 10 000 \$, à l'école secondaire Calixa-Lavallée pour la réalisation d'un jardin communautaire et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'école.

20.13 Subvention - Contribution financière

CA <u>Direction des travaux publics</u> - 1198224004

Accorder une contribution financière au montant maximal de 6 400 \$, au Regroupement des éco-quartiers pour l'augmentation du taux horaire, soit 14 \$/heure, de quatre patrouilleurs durant neuf semaines dans le cadre des mandats confiés à la Coop de solidarité Éconord dans le cadre du programme éco-quartier.

20.14 Subvention - Contribution financière

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1193573011

Accorder une contribution financière de 400 \$ au Club de l'Âge d'Or Le Soleil de Montréal-Nord pour la poursuite des activités des aînés, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus.

20.15 Subvention - Contribution financière

CA <u>Direction Performance Greffe et Services administratifs</u> - 1193573012

Accorder une contribution financière de 200 \$ à Saint-Michel Vie Sans Frontières pour la poursuite des activités pour les familles, les aînés et les personnes à mobilité réduite, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus.

20.16 Entente

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1196353001

Aliéner 67 ordinateurs de bureau, 7 ordinateurs portatifs, 2 serveurs, 33 moniteurs, 19 imprimantes, 22 téléphones IP, 2 UPS et 10 périphériques divers dans le cadre de l'entente avec l'organisme Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ).

Charte montréalaise des droits Art. 24 a) promouvoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et responsabilités : et la valorisation

30 - Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA <u>Direction Performance Greffe et Services administratifs</u> - 1193848006

Approuver et déposer les rapports mensuels au 28 février 2019.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA <u>Direction Performance_Greffe et Services administratifs</u> - 1193848007

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 28 février 2019.

30.03 Reddition de comptes

CA <u>Direction Performance Greffe et Services administratifs</u> - 1193848008

Approuver et déposer la reddition de comptes pour l'année 2018 dans la gestion des contingences, des variations de quantités, des frais incidents et des déboursés dans les appels d'offres et contrats.

30.04 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1198240005

Reconduire la reconnaissance et le soutien, pour la période d'avril 2019 à avril 2022, à la Maison des jeunes l'Ouverture à titre de partenaire de mission complémentaire.

40 - Réglementation

40.01 Avis de motion et présentation

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1197987001

Donner un avis de motion, présenter et déposer en vue d'adopter à une séance ultérieure, le projet de Règlement RGCA19-10-0001-1 modifiant le Règlement RGCA19-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2019).

40.02 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197177005

Adopter le premier projet de résolution PP-037, afin de permettre la démolition, le lotissement et la construction de quatre bâtiments résidentiels multifamiliaux isolés totalisant 32 logements sur le lot 1 845 549 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

40.03 Règlement - Avis de motion

CA <u>Direction Performance_Greffe et Services administratifs</u> - 1192577004

Adopter le Règlement RGCA05-10-0006-010 modifiant le Règlement RGCA05-10-0006 du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés concernant le traitement des plaintes reçues en vertu de la Loi sur l'Autorité des marchés publics.

40.04 Règlement - Adoption

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1197177002

Adopter le Règlement RGCA08-10-0007-2 modifiant le Règlement RGCA08-10-0007 relatif à l'occupation du domaine public afin de modifier différentes dispositions applicables.

40.05 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1197161009

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre un garage isolé dans la marge avant et dans la marge latérale et un dégagement entre le garage isolé et la ligne de lot avant de 0 m au lieu de 2 m ainsi qu'un dégagement entre le garage isolé et la ligne de lot latérale Sud de 0,48 m au lieu de 1 m pour le 11530, avenue Joseph-Boyer, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

District(s): Ovide-Clermont

40.06 Urbanisme - Dérogation mineure

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1190217003

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une marge avant à 3,24 m au lieu de 4,5 m, que la façade principale ne soit pas alignée sur la rue la plus importante du réseau routier et que la superficie du deuxième étage soit à 75 % du premier étage au lieu de 80 %, pour le 12191, boulevard Sainte-Gertrude, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

District(s): Marie-Clarac

40.07 Urbanisme - Dérogation mineure

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1197161010

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une marge avant de 2,74 m au lieu de 4,5 m pour le 4162, rue Larivée, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

40.08 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1152577061

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre la modification de la façade avant, au niveau du revêtement, en lien avec l'agrandissement de la résidence familiale pour le 5960, boulevard Gouin, le tout en vertu du Règlement RGCA09-10-006 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale.

District(s): Ovide-Clermont

40.09 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1190217004

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre l'agrandissement d'un bâtiment unifamilial par l'ajout d'un étage pour le 12191, boulevard Sainte-Gertrude, le tout en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

District(s): Marie-Clarac

- **40.10** Urbanisme Plan d'implantation et d'intégration architecturale
- CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> 1197177004

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée et de deux habitations unifamiliales jumelées sur les lots 1 173 709 et 1 173 710 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale.

- 40.11 Règlement Urbanisme
- CA <u>Direction de l'aménagement urbain_des services aux entreprises et des relations avec les citoyens</u> 1140576011

Déposer le procès-verbal de correction afin de modifier une erreur cléricale dans la grille des usages et de normes RM18-617 du R.R.1562.021.

- 40.12 Règlement Domaine public
- CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social 1196450002

Accorder, dans le cadre des événements publics 2019, les dérogations requises à cette fin en vertu de l'article 6, des paragraphes f) et i) de l'article 12 et du paragraphe a) de l'article 17 du Règlement RGCA05-10-0008 sur les parcs, bassins d'eau, les édifices publics et les espaces publics.

50 - Ressources humaines

- **50.01** Structure de service / Emploi / Poste
- CA Direction Performance Greffe et Services administratifs 1193848009

Autoriser la création d'un poste permanent de préposé(e) au secrétariat (Emploi : 791410), groupe de traitement 4E), à la Division des relations avec les citoyens et communications de la Direction d'arrondissement, et ce, à compter du 9 avril 2019.

- **50.02** Structure de service / Emploi / Poste
- CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social 1194394003

Autoriser l'abolition d'un poste permanent de bibliotechnicien (Emploi : 763830 - Poste : 18335), et la création d'un poste permanent d'animateur spécialisé, loisirs socio-culturels (Emploi : 700370) à la Division des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

50.03 Nomination

CA <u>Bureau du directeur d'arrondissement</u> - 1194013001

Nommer M. Xavier Ochs à titre de conseiller en planification à la Direction d'arrondissement, en période d'essai de cinquante-deux (52) semaines, à compter du 15 avril 2019, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

51 - Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1191959003

Renouveler la nomination de Mme Carmel-Antoine Bessard à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans.

Marie Marthe Papineau Secrétaire d'arrondissement Montréal, le mercredi 3 avril 2019